



COMMISSION  
EUROPÉENNE

Bruxelles, le 8.10.2025  
COM(2025) 723 final

ANNEXES 1 to 3

## **ANNEXES**

*de la*

### **COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU CONSEIL**

**Stratégie pour l'application de l'IA**

**Annexe 1: Tableau récapitulatif des dialogues structurés organisés pour éclairer la stratégie**

| <b>Dialogues structurés sectoriels</b>          |                   |                                                |                               |
|-------------------------------------------------|-------------------|------------------------------------------------|-------------------------------|
| <b>Secteur(s)</b>                               | <b>Date</b>       | <b>Type de partie prenante</b>                 | <b>Nombre de participants</b> |
| <b>Mobilité, transport et automobile</b>        | <b>05.02.2025</b> | <b>Ouvert à tous</b>                           | <b>Environ 400</b>            |
|                                                 | <b>11.04.2025</b> | <b>Ouvert à tous</b>                           | <b>Environ 500</b>            |
| <b>Agroalimentaire</b>                          | <b>27.03.2025</b> | <b>Ouvert à tous</b>                           | <b>Environ 200</b>            |
| <b>Énergie</b>                                  | <b>20.09.2024</b> | <b>Ouvert à tous</b>                           | <b>Environ 280</b>            |
|                                                 | <b>31.03.2025</b> | <b>Ouvert à tous</b>                           | <b>Environ 250</b>            |
| <b>Communications électroniques</b>             | <b>10.06.2025</b> | <b>Experts uniquement</b>                      | <b>Environ 25</b>             |
| <b>Climat et environnement</b>                  | <b>28.04.2025</b> | <b>Ouvert à tous</b>                           | <b>Environ 180</b>            |
| <b>Secteurs de la culture et de la création</b> | <b>07.04.2025</b> | <b>Ouvert à tous</b>                           | <b>Environ 100</b>            |
|                                                 | <b>08.04.2025</b> | <b>Experts uniquement</b>                      | <b>Environ 30</b>             |
| <b>Robotique</b>                                | <b>12.06.2025</b> | <b>Experts uniquement</b>                      | <b>Environ 30</b>             |
| <b>Industrie manufacturière</b>                 | <b>29.04.2025</b> | <b>Experts uniquement</b>                      | <b>Environ 15</b>             |
|                                                 | <b>20.05.2025</b> | <b>Experts uniquement</b>                      | <b>Environ 10</b>             |
| <b>Secteur public</b>                           | <b>14.04.2025</b> | <b>Ouvert à tous</b>                           | <b>Environ 800</b>            |
| <b>Soins de santé</b>                           | <b>28.03.2025</b> | <b>Ouvert à tous</b>                           | <b>Environ 200</b>            |
|                                                 | <b>05.06.2025</b> | <b>Experts uniquement</b>                      | <b>Environ 30</b>             |
| <b>Produits pharmaceutiques</b>                 | <b>24.06.2025</b> | <b>Experts uniquement</b>                      | <b>Environ 25</b>             |
| <b>Défense, sécurité et espace</b>              | <b>02.04.2025</b> | <b>Experts uniquement</b>                      | <b>Environ 30</b>             |
| <b>Dialogues politiques à haut niveau</b>       |                   |                                                |                               |
| <b>Secteur public et soins de santé</b>         | <b>18.06.2025</b> | <b>Directeurs généraux et ouvert au public</b> | <b>Environ 50</b>             |

|                                                                                                                                                               |            |                                                                        |            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------------------------------------------------------------------|------------|
| Mobilité, agroalimentaire, énergie, soins de santé, produits pharmaceutiques, communications électroniques, défense, secteurs de la culture et de la création | 02.07.2025 | Directeurs généraux et représentants des consommateurs et du personnel | Environ 20 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------------------------------------------------------------------|------------|

## Annexe 2: initiatives internes de la Commission liées à l'IA

À titre d'exemple, la Commission a élaboré la **communication AI@EC**<sup>1</sup>, définissant diverses actions *organisationnelles* et *opérationnelles* pour assurer le développement et le déploiement internes de systèmes d'IA licites, sûrs et fiables.

Dans le cadre de son engagement, la Commission a lancé plusieurs initiatives visant à faire progresser ces objectifs:

1. **élaboration de lignes directrices opérationnelles concrètes:** la Commission a établi des lignes directrices détaillées à l'intention du personnel qui utilise, développe et acquiert des systèmes d'IA. Des supports spécifiques portant sur l'utilisation d'outils d'IA générative, la gestion des données, la sécurité, le calcul à haute performance européen et l'incidence de l'IA sur l'environnement ont été élaborés. La Commission encourage également le développement de systèmes d'IA ouverts conformément à sa stratégie en matière de logiciels libres dans le cadre de lignes directrices spécifiques, et fournit des ressources telles que des FAQ sur la propriété intellectuelle et un guide sur l'IA à l'intention des gestionnaires afin de favoriser l'adoption d'outils d'IA dans leur travail quotidien;
2. **établissement d'un registre interne des systèmes d'IA et classification fondée sur les risques:** les systèmes d'IA utilisés ou en cours de développement sont systématiquement classés sur la base d'une méthode fondée sur les risques alignée sur le règlement sur l'IA, en utilisant les propres lignes directrices opérationnelles de la Commission. Les résultats sont consignés dans un registre interne à des fins de déclaration et pour garantir le respect des normes juridiques;
3. **structures organisationnelles:** la mise en œuvre des actions de la communication AI@EC fait l'objet d'un suivi par un nouveau conseil, le groupe interservices sur l'IA. Des groupes de travail spécialisés sont chargés des volets de la gestion du changement et de la communication;
4. **maîtrise de l'IA:** les programmes de formation spéciaux liés à l'IA visent à mettre en place une main-d'œuvre qualifiée en matière d'IA, tandis que le partage des connaissances est encouragé via un portail de l'IA faisant office de pôle de

<sup>1</sup> [https://commission.europa.eu/document/download/601a9e64-cdb9-4545-beceb-1079ba8c457c\\_fr?filename=FR%20Artificial%20Intelligence%20in%20the%20European%20Commission\\_0.PDF](https://commission.europa.eu/document/download/601a9e64-cdb9-4545-beceb-1079ba8c457c_fr?filename=FR%20Artificial%20Intelligence%20in%20the%20European%20Commission_0.PDF)

connaissances, d'événements et d'actualités, d'un réseau AI@EC agissant en tant que communauté de pratique et d'un apprentissage par les pairs dans le cadre du réseau des champions de l'IA. En outre, une enquête interne évalue l'adoption des outils d'IA et l'intérêt pour ceux-ci afin de recenser les lacunes et les besoins non encore couverts.

Parmi les exemples de la manière dont la Commission joue un rôle moteur dans l'adoption des outils d'IA en interne, on peut citer:

- un **outil spécifique d'IA générative (GPT@EC)**, mis à la disposition de l'ensemble du personnel et offrant un accès API pour fournir des capacités d'IA à d'autres systèmes. Une première version du code en open source est prévue en 2026;
- des **outils linguistiques** tels que eTranslation<sup>2</sup> qui offrent de nouvelles capacités grâce à de nouvelles fonctionnalités d'IA générative et sont à la disposition du secteur public.

### Annexe 3: tableau récapitulatif des actions de la Commission liées à l'IA

| Actions de la Commission                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Date cible |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>Secteurs industriels stratégiques</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |            |
| <b>Soins de santé, y compris les produits pharmaceutiques</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |            |
| <b>Initiative(s) phare(s)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |            |
| Mettre en place un réseau européen de centres de dépistage avancés fondés sur l'IA afin d'accélérer l'introduction d'outils innovants de prévention et de diagnostic dans les établissements de soins de santé et de proposer des services de soins de santé dans les zones mal desservies.                                                                                                                                                                                                                             | T2 2027    |
| Mettre en place un réseau européen d'expertise en matière de déploiement de l'IA dans le domaine des soins de santé afin de consolider les lignes directrices et les bonnes pratiques. Il fournira des manuels de déploiement, des lignes directrices, notamment sur la validation locale (performance dans la pratique clinique) et le suivi post-déploiement, des principes de conception et jettera les bases de l'échange de bonnes pratiques en matière de déploiement de l'IA dans le domaine des soins de santé. | T4 2027    |
| Lancer un défi de découverte de médicaments grâce à l'IA afin de trouver de nouveaux médicaments potentiels qui pourraient être utilisés pour répondre à des besoins médicaux non satisfaits et soigner des maladies qui se sont avérées difficilement curables                                                                                                                                                                                                                                                         | T4 2026    |
| Proposer des mesures appropriées pour rationaliser et accélérer la mise sur le marché des dispositifs médicaux sans compromettre la sécurité.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 2026       |

<sup>2</sup> [https://commission.europa.eu/resources/etranslation\\_en](https://commission.europa.eu/resources/etranslation_en)

| <b>Autre(s) action(s) pertinente(s)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| Favoriser la collaboration dans des domaines clés tels que les soins primaires et la gestion des maladies chroniques en vue du développement et du développement d'une IA équitable dans le domaine des soins de santé.                                                                                                                   | T4 2027             |
| Soutenir le développement d'une IA digne de confiance dans le domaine de la santé cardiovasculaire et l'utilisation responsable de l'IA à des fins de prévention.                                                                                                                                                                         | T4 2025             |
| Faciliter l'accès aux capacités informatiques européennes (par exemple, les fabriques d'IA) pour les développeurs et les fournisseurs d'innovation dans le domaine des soins de santé, y compris dans le développement de médicaments biotechnologiques pour faire progresser les thérapies et les traitements contre les maladies rares. | T2 2026             |
| Accélérer l'adoption de jumeaux humains virtuels et de solutions d'IA innovantes connexes pour les soins de santé et le développement de médicaments, en facilitant les écosystèmes.                                                                                                                                                      | T4 2026             |
| Élaborer des orientations de l'UE sur l'utilisation responsable de l'IA dans le cadre de la pharmacovigilance et des activités réglementaires.                                                                                                                                                                                            | T4 2026             |
| Fournir des financements pour accroître la disponibilité et la qualité des données de santé aux fins de l'innovation dans le domaine de l'IA.                                                                                                                                                                                             | T4 2027             |
| Soutenir le déploiement d'agents d'IA pour les professionnels de la santé dans différents domaines des soins médicaux, y compris les tâches administratives.                                                                                                                                                                              | T2 2026             |
| Promouvoir la prochaine génération de solutions d'IA pour la recherche biomédicale, y compris la découverte et le développement de médicaments.                                                                                                                                                                                           | T2 2026             |
| <b>Robotique</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                     |
| <b>Initiative(s) phare(s)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                     |
| Mettre en place un catalyseur pour l'adoption de la robotique européenne, qui réunira les parties prenantes afin d'optimiser l'innovation et d'accélérer l'adoption de solutions européennes. Dans ce contexte, financer le développement de pipelines d'accélération sectoriels pour l'adoption de la robotique fondée sur l'IA.         | À partir du T4 2025 |
| <b>Autre(s) action(s) pertinente(s)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                     |
| Accélérer le développement des compétences des robots applicables à de nombreux secteurs et mettre en place des centres de qualification pour les compétences des robots.                                                                                                                                                                 | T1 2026             |
| Investir dans la R&D pour promouvoir des modèles de fondation qui permettent aux robots d'apprendre de l'expérience réelle, de simuler                                                                                                                                                                                                    | T4 2025             |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| des environnements complexes, de planifier et d’agir avec autonomie tout en respectant les contraintes physiques.                                                                                                                                                                                                                                                                      |                     |
| Permettre un accès sécurisé aux données opérationnelles en finançant des infrastructures de confiance, en clarifiant les cadres juridiques prévus pour l’utilisation des données industrielles et en promouvant des normes de gouvernance interopérables.                                                                                                                              | T4 2026             |
| <b>Fabrication, ingénierie et construction</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                     |
| <b>Initiative(s) phare(s)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                     |
| soutenir la mise au point de modèles d’IA et d’agents d’IA d’avant-garde adaptés à la fabrication.                                                                                                                                                                                                                                                                                     | T4 2026             |
| Financer le développement de pipelines d’accélération pour l’adoption de l’IA dans le secteur manufacturier, afin de combler plus efficacement le fossé entre les laboratoires de recherche et le déploiement.                                                                                                                                                                         | T4 2026             |
| <b>Autre(s) action(s) pertinente(s)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                     |
| Renforcer les capacités de l’installation d’essai et d’expérimentation pour la fabrication afin de soutenir les entreprises innovantes de machines alimentées par l’IA dans leurs processus de certification.                                                                                                                                                                          | T4 2026             |
| <b>Défense, sécurité et espace</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                     |
| <b>Initiative(s) phare(s)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                     |
| Accélérer le développement et le déploiement de capacités de commandement et de contrôle dans le cadre du Fonds européen de la défense (FED), tout en encourageant également les solutions d’architecture ouverte à double usage pour la sécurité des frontières et la protection des infrastructures critiques.                                                                       | T4 2026             |
| Déployer une infrastructure européenne stratégique et spécifique dotée de capacités informatiques hautement sécurisées (par exemple, fabrique/gigafabrique d’IA) pour l’entraînement de modèles d’IA dans les domaines de la défense et de l’espace et la mise au point d’applications d’IA dans ces mêmes domaines.                                                                   | T4 2026             |
| Soutenir la conformité de la construction et des activités spatiales de l’UE en matière d’IA, y compris pour les infrastructures en orbite et au sol, grâce à la fabrication avancée, à la robotique, à l’informatique de périphérie/en orbite spécialisée, aux réseaux de données spatiaux, aux équipements de traitement des signaux et aux systèmes de commandement et de contrôle. | 2026                |
| Favoriser la mise au point et l’adoption de solutions d’IA à des fins de sécurité intérieure, notamment en soutenant la recherche appliquée et l’innovation et en stimulant la mise sur le marché de                                                                                                                                                                                   | À partir du T4 2025 |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| solutions d'IA adaptées à une utilisation dans le domaine de la sécurité intérieure.                                                                                                                                                                                                                                                                 |                     |
| Financer des projets visant à mettre au point et à déployer des outils, des technologies et des services de cybersécurité s'appuyant sur l'IA pour détecter et atténuer les menaces et les vulnérabilités, rétablir les activités après un incident grâce à l'autoréparation, à l'analyse des données et au partage de données.                      | À partir du T4 2025 |
| soutenir l'interopérabilité et l'intégration fiable de l'IA dans les architectures, les infrastructures et la surveillance des menaces en matière de cybersécurité, y compris les cyberpôles et les futurs pôles de sécurité des câbles, ainsi que dans les environnements numériques à double usage et liés à la défense.                           | T4 2026             |
| <b>Autre(s) action(s) pertinente(s)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                     |
| Faciliter l'engagement intercommunautaire dans le cadre d'ateliers et de tables rondes, réunissant des experts civils et de la défense afin de discuter des synergies, des défis et des priorités pour le développement de l'IA à double usage. Cela contribuera à l'élaboration de normes et à une compréhension commune de l'état de la technique. | À partir du T2 2026 |
| Soutenir, dans le cadre des projets de l'Académie des compétences cyber, l'utilisation d'outils d'IA qui aident le personnel chargé de la cybersécurité dans ses fonctions opérationnelles.                                                                                                                                                          | À partir du T4 2026 |
| <b>Mobilité, transport et automobile</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                     |
| <b>Initiative(s) phare(s)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                     |
| Tirer parti des fabriques et des gigafabriques d'IA pour accélérer la mise au point de modèles d'IA innovants et de plateformes logicielles communes pour les systèmes de conduite automatisée et de gestion des véhicules.                                                                                                                          | À partir du T2 2026 |
| Lancer une initiative «Autonomous Drive Ambition Cities» en vue d'accélérer le déploiement des services opérationnels offerts par les prestataires européens.                                                                                                                                                                                        | T4 2026             |
| <b>Autre(s) action(s) pertinente(s)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                     |
| Favoriser la mise au point de modèles et de solutions d'IA innovants pour les systèmes de conduite automatisée, dans le cadre de l'Alliance européenne pour les véhicules connectés et autonomes et du financement au titre d'Horizon Europe.                                                                                                        | T3 2025             |
| Soutenir l'accès aux données relatives à la mobilité et à l'automobile, leur partage et leur mise en commun pour la mise au point de modèles et d'applications d'IA.                                                                                                                                                                                 | T1 2027             |

| Communications électroniques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| <b>Initiative(s) phare(s)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                     |
| Soutenir les capacités de l'UE dans le domaine des dispositifs d'IA de pointe en fournissant un soutien spécifique dans le cadre de l'entreprise commune «Réseaux et services intelligents» et de l'entreprise commune «Semi-conducteurs».                                                                                                                                                                                                                                                       | T1 2026             |
| créer une plateforme Telco AI européenne (action pilote «pile d'IA») permettant aux opérateurs de télécommunications, aux vendeurs et aux industries utilisatrices de créer de manière collaborative des éléments de la pile d'IA.                                                                                                                                                                                                                                                               | T4 2026             |
| <b>Autre(s) action(s) pertinente(s)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                     |
| Soutenir la création d'ensembles de données de télécommunications spécifiques ainsi que de modèles et de solutions d'IA spécialisés pour les télécommunications.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | T4 2026             |
| Soutenir la participation européenne aux principaux organismes de normalisation et faciliter l'adoption de positions européennes communes.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | T1 2026             |
| Énergie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                     |
| <b>Initiative(s) phare(s)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                     |
| Soutenir la mise au point de modèles d'IA qui font progresser la prévision, l'optimisation, les jumeaux numériques et l'équilibrage du réseau au sein du système énergétique. Ces activités seront soutenues par l'exploitation d'une infrastructure cloud-edge-IoT, de logiciels et d'outils d'IA qui serviront d'épine dorsale numérique à l'ensemble des actifs du système énergétique, garantissant un partage sécurisé, efficace et fiable des données au sein de l'écosystème énergétique. | À partir du T1 2026 |
| Adopter une demande de normalisation sur les processus communs de déclaration et de documentation concernant l'incidence des systèmes d'IA et des modèles à usage général sur la consommation d'énergie.                                                                                                                                                                                                                                                                                         | T4 2026             |
| <b>Autre(s) action(s) pertinente(s)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                     |
| Mettre en place une communauté de pratique spécifique afin de renforcer la confiance dans les applications d'IA pour des opérations critiques dans le domaine de l'énergie, en lien étroit avec les initiatives relatives aux jumeaux numériques et à la préparation aux phénomènes météorologiques extrêmes.                                                                                                                                                                                    | T4 2026             |
| Climat et environnement                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                     |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| <b>Initiative(s) phare(s)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                     |
| Déployer un modèle d'IA d'avant-garde ouvert sur le système terrestre ainsi que des applications et services connexes fondés sur l'IA qui permettront d'améliorer les prévisions météorologiques, la surveillance de la Terre et les scénarios hypothétiques.                                                                                                                                  | À partir du T4 2025 |
| <b>Autre(s) action(s) pertinente(s)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                     |
| Soutenir le service d'urbanisme dans le cadre du rétablissement post-catastrophe en déployant un jumeau numérique local pour la reconstruction.                                                                                                                                                                                                                                                | T4 2026             |
| <b>Agroalimentaire</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                     |
| <b>Initiative(s) phare(s)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                     |
| Encourager la création d'une plateforme d'IA sur l'agroalimentaire qui facilitera l'adoption d'outils et d'applications agricoles spécialisés fondés sur l'IA.                                                                                                                                                                                                                                 | T1 2027             |
| <b>Autre(s) action(s) pertinente(s)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                     |
| Consacrer des fonds au renforcement des capacités dans la mise au point de modèles de fondation spécifiques à l'agriculture (par exemple, les GML).                                                                                                                                                                                                                                            | T4 2025             |
| Renforcer encore les efforts déployés par la Commission pour accélérer l'autorisation de nouveaux produits réglementés grâce à l'IA, tout en maintenant la compétitivité des exploitants du secteur alimentaire européens.                                                                                                                                                                     | À partir du T4 2025 |
| <b>Secteurs de la culture et de la création (y compris les médias)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                     |
| <b>Initiative(s) phare(s)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                     |
| Adopter une stratégie en matière d'IA pour les secteurs de la culture et de la création.                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | T1 2027             |
| Favoriser le développement de microstudios dans l'ensemble de l'UE spécialisés dans la production virtuelle améliorée par l'IA.                                                                                                                                                                                                                                                                | T1 2027             |
| Contribuer au développement de plateformes paneuropéennes utilisant des technologies d'IA multilingues afin de mettre à la disposition d'un public plus large des actualités et des informations en temps réel provenant de médias professionnels dans l'ensemble de l'UE.                                                                                                                     | T1 2027             |
| Lancer une étude ciblée afin d'examiner les défis juridiques liés aux résultats générés par l'IA et la manière dont les mesures de protection technologiques et technologies de pointe, y compris l'IA, pourraient être utilisées pour prévenir et atténuer les risques de création de contenus d'IA portant atteinte au droit d'auteur, notamment en détectant et en supprimant ces contenus. | T1 2027             |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| <b>Autre(s) action(s) pertinente(s)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                     |
| Proposer des investissements pour la mise au point et le déploiement de modèles européens d'IA axés sur la communication narrative interactive et immersive dans les médias et sur la découvrabilité des médias, de la musique et des contenus littéraires en ligne.                                                                                     | T3 2027             |
| Soutenir l'adoption et l'expansion de l'utilisation des technologies d'IA afin de créer des jumeaux numériques 3D hautement réalistes et précis de sites et d'artéfacts culturels.                                                                                                                                                                       | T3 2026             |
| <b>Secteur public</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                     |
| <b>Initiative(s) phare(s)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                     |
| Concevoir une boîte à outils en matière d'IA destinée aux administrations publiques, comprenant un répertoire commun d'outils et de solutions pratiques, ouverts et réutilisables pour soutenir l'interopérabilité de l'IA.                                                                                                                              | T2 2026             |
| Réviser le cadre d'interopérabilité européen afin de soutenir l'adoption de l'IA par les administrations publiques.                                                                                                                                                                                                                                      | T2 2026             |
| Accélérer l'adoption de solutions européennes d'IA générative évolutives et reproductibles dans les administrations publiques afin d'améliorer la qualité des services fournis aux citoyens. Il s'agira notamment de créer une boîte à outils technique et stratégique globale pour soutenir la mise au point de solutions d'IA générative et agentique. | À partir du T3 2026 |
| <b>Autre(s) action(s) pertinente(s)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                     |
| Suivre les besoins et l'utilisation de l'IA dans le secteur public dans le cadre d'un axe de travail spécifique lancé sous l'égide du Comité IA.                                                                                                                                                                                                         | T1 2026             |
| Promouvoir des clauses contractuelles types relatives à l'IA. Ces clauses serviront de cadre de bonnes pratiques pour les marchés publics de solutions fondées sur l'IA, aidant les autorités publiques à garantir un déploiement efficace, éthique, transparent et responsable de l'IA.                                                                 | À partir du T4 2025 |
| <b>Améliorer les perspectives offertes aux jeunes pousses et aux PME européennes</b>                                                                                                                                                                                                                                                                     |                     |
| <b>Initiative(s) phare(s)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                     |
| Lancer un appel à manifestation d'intérêt invitant les entreprises européennes à partager leurs modèles et systèmes d'IA avec le réseau des pôles européens d'innovation numérique, qui pourront ensuite promouvoir leur déploiement à grande échelle dans les secteurs stratégiques européens.                                                          | T2 2026             |
| <b>Autre(s) action(s) pertinente(s)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                     |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| Donner aux pôles européens d'innovation numérique les moyens de jouer un rôle clé dans la promotion de l'approche de l'UE consistant à donner la priorité à l'IA et de servir de point d'accès privilégié à l'écosystème européen d'innovation dans le domaine de l'IA.                                                                                                                                                                                   | T3 2026             |
| Renforcer la spécialisation sectorielle des pôles européens d'innovation numérique afin de recenser les besoins et les défis spécifiques auxquels sont confrontées les PME et les jeunes pousses.                                                                                                                                                                                                                                                         | T4 2026             |
| Fournir aux organisations (y compris aux jeunes pousses) un accès à un outil d'autoévaluation permettant d'analyser leur état de préparation au marché, de recenser les mesures de soutien disponibles et de fournir des orientations ciblées pour s'y retrouver dans les possibilités de financement.                                                                                                                                                    | T4 2025             |
| Mettre en place un forum de discussion avec les parties prenantes intéressées sur la réduction des risques liés aux contrats d'IA pour les PME (y compris les jeunes pousses), en fournissant des orientations juridiques, notamment sous la forme de clauses contractuelles types pour les contrats d'IA et sur le choix des systèmes de passation de contrats dans le domaine de l'IA.                                                                  | T4 2027             |
| <b>Mettre en place une main-d'œuvre adaptée à l'IA dans toutes les compétences sectorielles</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                     |
| <b>Initiative(s) phare(s)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                     |
| Fournir un accès à des formations pratiques pour la maîtrise de l'IA adaptées aux secteurs et aux profils d'emploi dans le cadre de l'Académie des compétences en matière d'IA.                                                                                                                                                                                                                                                                           | À partir du T1 2026 |
| Encourager la participation de l'industrie au perfectionnement et à la reconversion professionnels en matière d'IA, notamment dans le cadre du pacte pour les compétences, et donner accès à des possibilités de formation supplémentaires aux travailleurs de secteurs en cours de restructuration ou exposés au risque de licenciement, notamment en raison de l'IA, dans le cadre de la garantie de compétences annoncée dans l'Union des compétences. | À partir du T1 2026 |
| Financer les programmes (de master exécutif) «AI for business» qui développent des profils hybrides.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | T4 2026             |
| Mettre en place un «laboratoire d'entrepreneurs dans le domaine de l'IA» afin de réunir de brillants diplômés en IA et des mentors entrepreneuriaux issus d'entreprises existantes spécialisées dans l'IA.                                                                                                                                                                                                                                                | T4 2026             |
| <b>Autre(s) action(s) pertinente(s)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                     |
| Mettre en place un réseau européen d'incubateurs et de bureaux de transfert de technologies afin de soutenir l'émergence d'entreprises issues de la recherche universitaire dans le domaine de l'IA.                                                                                                                                                                                                                                                      | T2 2026             |
| <b>Soutenir l'IA en tant que facteur de production</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                     |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| <b>Initiative(s) phare(s)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                     |
| Lancer et coordonner une initiative sur l'IA d'avant-garde afin d'accélérer les progrès dans le domaine des capacités d'IA d'avant-garde en Europe, en réunissant les principaux acteurs industriels et universitaires européens et en soutenant les efforts stratégiques. Dans le cadre de cette initiative, la Commission lancera de grands concours à l'échelle de l'UE afin de mettre au point des modèles d'IA d'avant-garde qui constituent des moteurs majeurs de l'innovation. | T1 2026             |
| <b>Autre(s) action(s) pertinente(s)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                     |
| Soutenir des défis sectoriels conçus pour susciter des avancées dans des domaines stratégiques tels que l'aérospatiale, les produits pharmaceutiques, la fabrication avancée, la conduite autonome et les communications électroniques.                                                                                                                                                                                                                                                | À partir du T1 2026 |
| <b>Garantir la confiance dans le marché européen</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                     |
| <b>Initiative(s) phare(s)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                     |
| Élaborer des lignes directrices sur la classification de systèmes d'IA comme systèmes à haut risque.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | T1 2026             |
| Élaborer des lignes directrices sur l'interaction entre le règlement sur l'IA et d'autres actes législatifs de l'Union.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | À partir du T3 2026 |
| <b>Mettre en place un mécanisme de gouvernance unique</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                     |
| <b>Initiative(s) phare(s)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                     |
| Lancer l'alliance pour l'application de l'IA en tant que forum de coordination pour les parties prenantes dans le domaine de l'IA et les décideurs politiques.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | T4 2025             |
| Mettre en place un Observatoire de l'IA afin de fournir des indicateurs solides permettant d'évaluer l'incidence de l'IA dans les secteurs actuellement énumérés et de futurs secteurs, et de suivre les évolutions et les tendances.                                                                                                                                                                                                                                                  | T2 2026             |